

Conseil régional. Les subventions attribuées

La commission permanente du Conseil régional s'est réunie le 4 décembre et a attribué plusieurs subventions.

5.240 € à une entreprise agricole de Carhaix-Plouguer comme soutien aux investissements matériels agro-environnementaux pour l'achat d'un broyeur de fanes de pommes de terre (2 billons et plus) ; 3.600 € à une entreprise agricole d'Huelgoat comme soutien à la reconstitution du cheptel apicole par autorenouvellement ; 2.000 € à une entreprise agricole de Motreff comme soutien aux économies

d'énergie électrique dans la filière laitière par l'achat d'une pompe à chaleur ; au lycée Paul-Sérusier, à Carhaix-Plouguer, un total de 9.708 € a été alloué : 9.508 € au titre du dispositif Karta Bretagne 2017-2018 et 200 € au titre de l'opération « Une entreprise dans votre lycée » 2017-2018 ; 175.000 € à l'association Don Bosco, à Brest, au titre de l'Action territoriale expérimentale ATE Insertion-Pep's pour la plate-forme d'élaboration de projet socio-professionnel, localisation de l'action : centre ouest Bretagne (Carhaix-Plouguer, Châteauneuf-

du-Faou, Gourin, Rostrenen) ; 29.300 € à l'Association Dao deskin d'An Oadourien à Carhaix-Plouguer, comme aide au fonctionnement et aux activités pour l'année 2018 (première attribution) ; 459,50 € à Coop Breizh, à Spézet, comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Frank ha digabestr » ; 2.159,61 € à l'Addes, à Botmeur, comme soutien financier au projet monts d'Arrée : marché festif, marcher festif Menez Are, marc'had festus, bale festus.